

«ONS JONGEN»

LIQUE DES CONSCRITS LUXEMBOURGEOIS RÉFRACTAIRES AU SERVICE MILITAIRE ALLEMAND

Comité central

LUXEMBOURG, le 25. Mé 1945.

Ligue "Ons Jongen",

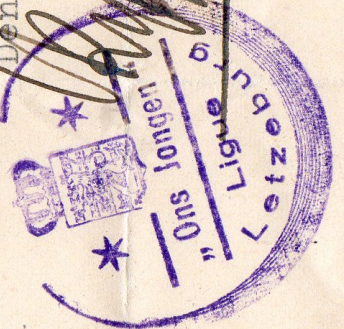
E s c h / Alzette.

Mir delen Iech heimat mat, dat mir haut Noricht
krueten vun engem Saldot F e i d t vun Esch/Alz.

No Aussoen vun engem Simon Johann vu Koerech (e rapat.
Preiss) soll dé Jong verwonnt an engem Lazarett zo W e i d e n
(Oberpfalz) leien.

Mir bieden Iech dene Leid Besched ze soen. Eng gené
Adress wösse mir selwer nôt vun dem Escher Jong.

Fir den Central - Comité,
Den Secretaire,



C i r c u l a i r e

Par la présente veuillez bien prendre connaissance des 3 avis qui nous ont été transmis pour information et gouverne de la part de notre Gouvernement.

Avis no. I

Les rapatriés atteints de tuberculose sont priés de s'adresser en vue d'un examen médical et d'un traitement curatif à suivre, au prochain dispensaire de la ligue luxembourgeoise contre la tuberculose :

Nous donnons ci-après la liste de ces dispensaires :

- 1) LUXEMBOURG , 5, rue de Prague, Méd.-Direct. Dr. Knaff
- 2) ESCH/ALZ. , Clinique Ste.Marie, rue Dellhoche, Méd.Direct. le docteur E.Colling.
- 3) DIFFERDANGE, rue Winterthur 11, Méd.-Direct. Ketter E.
- 4) DUDELANGE , sanatorium Auguste Flesch, Méd.-Direct. Jacoby
- 5) ETTTELBRUCK, Clinique, Méd.-Direct. Huberty Nic.
- 6) REDANGE/ATTERT, Clinique des Franciscaïnes, méd.-direct. le docteur Pierre Weber.
- 7) WILTZ , Clinique St.Joseph, Médec.-Direct. Bové Michel.
- 8) GREVENMACHER, Couvent, Méd.-Direct. Jos. Clees.
- 9) ECHTERNACH, Clinique, méd.-direct. Speck W.

Avis no. II

La direction du journal " Est Républicain " paraissant à Nancy a ouvert un service de recherches pour personnes déplacées non encore rapatriées. Suivant accord intervenu entre l'Est Republicain et le Ministère des prisonniers de guerre, déportés et réfugiés à Paris et le Commissariat au Rapatriement à Luxembourg, des demandes de recherches présentées par des familles luxembourgeoises seront dorénavant admises gratuitement. Les réponses obtenues par le journal sont également publiées.

Les intéressés désirant profiter de ce service d'information sont priés de faire parvenir toutes les indications sur la personne recherchée au Commissariat au Rapatriement, 28, rue Philippe, à Luxembourg.

Suite...

Avis no. III

" Nous vous prions de rappeler à vos sections que les manifestations sont soumises au paiement de la taxe prévue par les règlements, bien que le produit soit utilisé intégralement à des buts charitables. Le règlement constate formellement que sont seules exemptés du paiement de la taxe

les représentations dont le produit est utilisé intégralement et directement à des buts charitables annoncés à l'avance, sous réserve qu'elles ne sont pas suivies de danse."

Quant à l'avis no.3 il va sans dire que le paiement de cette taxe se rapporte à toutes les sections de la Ligue et nous vous rappelons que toutes soirées ou représentations doivent être annoncées d'avance à la commune respective en vue du paiement de la taxe d'amusement prévue par la loi.

Rapport de Caisse ...

Le Comité Central rappelle que toute section est tenue d'envoyer vers le 10 de chaque mois un rapport de caisse au Caissier du Comité Central, Mr. Roger Bour.

Nombre des Membres ...

En vue de constater le nombre effectif de nos membres nous vous prions de faire parvenir d'urgence le nombre total des membres de votre section en rappelant dans la lettre la date du présent circulaire.

La Mission Militaire Luxembourgeoise, ou Gruew, Luxembourg,

s'adresse par la présente à tous nos sections d'envoyer à son adresse aux mains de Mr. le Lt. Biever une liste aussi complète que possible des jeunes gens, enrôlés de force dans la "Wehrmacht" ou le "Reichsarbeitsdienst", non encore rapatriés avec indication du dernier lieu de séjour si possible.

Bien amicalement,

Pour le Comité Central,

le Président,

A. STEIL